



Fédération
des acteurs de
la solidarité

ÎLE DE FRANCE

**ACCÈS À L'EMPLOI ET À LA FORMATION DES PERSONNES
BÉNÉFICIAIRES D'UNE
PROTECTION INTERNATIONALE (BPI) :
DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES ET OUTILS D'AIDE À L'ORIENTATION**

JUILLET 2020

INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la question de l'insertion professionnelle des personnes bénéficiaires d'une protection internationale (personnes ayant obtenu le statut de réfugié, bénéficiaires de la protection subsidiaire et apatrides) mobilise l'Etat, les collectivités ainsi que l'ensemble des acteurs des champs de l'emploi et de la formation (Service Public de l'Emploi, Associations, Entreprises, Organismes de Formation, etc.).

Une fois la protection internationale de la France reconnue, il apparaît en effet nécessaire de garantir aux personnes la possibilité d'accéder à un emploi et de réaliser leur projet professionnel sur le territoire. Cette possibilité est légalement garantie, mais de nombreux freins à l'accès à l'emploi propres aux personnes BPI peuvent nuire à l'effectivité de cette possibilité, notamment l'absence de diplômes ou de certification professionnelle français, une faible maîtrise de la langue ou encore une méconnaissance du marché du travail français.

Afin de lever ces freins, des dispositifs de formation, d'accompagnement vers l'insertion professionnelle ou encore de mise en emploi se sont développés à destination spécifique des personnes BPI. L'Etat s'est investi pour favoriser et soutenir le développement de ces dispositifs ou en a été moteur, par exemple lors de la mise en place du programme HOPE (Hébergement, Orientation, Parcours vers l'Emploi) copiloté par les Ministères du Travail et de l'Intérieur en 2017.

En octobre 2018, le Ministère du Travail a renforcé son implication en direction de l'insertion professionnelle des personnes BPI en lançant dans le cadre du Plan Investissement Compétences (PIC) un appel à projet pour l'« Intégration professionnelle des réfugiés » (IPR) initialement doté de 35 millions d'euros visant à favoriser et soutenir le développement de dispositifs spécifiques pour les personnes BPI.

Avec le soutien de la DIRECCTE Ile-de-France, la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France a produit les présents outils à destination des professionnels accompagnant les personnes BPI, en particulier au sein des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE). Ceux-ci ont pour double vocation de favoriser la connaissance des dispositifs mis en place par les lauréats du PIC pour l'intégration professionnelle des BPI et de mettre à disposition des clés pour l'accompagnement de ce public.

Ainsi, Les fiches à suivre se partagent en deux catégories : des outils pour aider à l'accompagnement et l'orientation des personnes vers les dispositifs pouvant leur permettre de construire et réaliser leur projet professionnel, et des fiches de présentation des projets portés par les lauréats des deux premières vagues de l'appel à projet PIC pour l'intégration professionnelle des réfugiés.

TABLE DES MATIÈRES

Cette table des matières est interactive : cliquez sur le titre de la partie qui vous intéresse pour y accéder directement !

CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL	P.4
Compétences, connaissances et expériences passées.....	P.4
Besoins et ressources	P.4
Souhaits	P.4
RÉMUNÉRATION ET PERSPECTIVES	P.5
Rémunération.....	P.5
Perspectives.....	P.5
L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	P.6
OUVRIR DES PORTES	P.7
Les outils de l'insertion professionnelle	P.7
La valorisation de l'expérience passée	P.8
La reprise d'étude	P.8
La création d'activité	P.9
<i>Et aussi</i>	P.9
LES ACTEURS DU PIC IPR	P.10
Emmaüs Solidarité	P.11
Aurore	P.12
La Pierre Blanche	P.13
AKTO	P.14
Action Emploi Réfugiés	P.15
Kodiko	P.16
Each One	P.17
Wero	P.18
SINGA	P.19

CONSTRUIRE UN PROJET PROFESSIONNEL

L'accompagnement d'une personne vers l'insertion professionnelle et *in fine* son orientation s'axent sur le projet professionnel de celle-ci. En cela, la construction ou la consolidation de ce projet s'effectue en considération de différents facteurs.

Ces derniers s'organisent en 3 temps :

- Le recensement des compétences, connaissances et expériences passées (hier)
- L'identification des besoins et ressources immédiats de la personne (aujourd'hui)

COMPÉTENCES, CONNAISSANCES ET EXPÉRIENCES PASSÉES

La première étape de construction du projet professionnel et d'accès à l'emploi est la rédaction du CV. Celle-ci doit s'effectuer en prenant le temps de rendre compte avec la personne de son/ses expérience(s) passée(s). L'enjeu n'est pas ici seulement de retracer un parcours exhaustif, mais d'identifier les compétences et connaissances du/de la bénéficiaire en revalorisant son expérience dans le pays d'origine (ex : la vente de poulets sur le marché illustre des compétences de vente, gestion des stocks, relations clients, etc). C'est également l'occasion d'identifier le secteur d'activité le plus cohérent pour l'orientation.

Cet échange préalable entre l'accompagnant.e et la personne permet par ailleurs une première évaluation du niveau de français (la personne sait-elle écrire son nom et son prénom, comprend-elle des questions de base, est-elle en mesure d'exprimer son expérience). En plus d'être indiqué sur le CV, il est un indicateur pour l'orientation en formation.

PROJET PROFESSIONNEL ET/OU D'ORIENTATION

BESOINS ET RESSOURCES

L'identification des besoins de la personne constitue un préalable inévitable à l'orientation. Ceux-ci peuvent être de natures diverses : accès aux droits, sécurisation financière, formation, hébergement/logement, etc. L'orientation vers un programme advient au regard de l'adéquation de ses modalités aux besoins de la personne.

Le besoin d'une sécurisation financière rapide est souvent prégnant chez les primo-arrivants, d'où la nécessité d'identifier les programmes offrant une rémunération ou indemnisation (cf. fiche rémunération). Pour autant, les autres besoins n'en restent pas moins existants et l'insertion professionnelle ne peut être pensée seule. En ce sens, la prestation proposée dans chaque dispositif est précisée dans leur fiche signalétique afin de favoriser la mise en place d'un accompagnement global cohérent.

SOUHAITS

Enfin, il est essentiel de considérer une certaine souplesse dans l'accompagnement à l'emploi et la formation.

En ce sens, un temps est pris pour présenter à la personne les différents secteurs professionnels français (pas uniquement ceux des métiers en tension) ainsi que les normes en vigueur.

De plus, il est important de laisser le choix au bénéficiaire et garder la porte ouverte à des souhaits spécifiques tels que la reprise d'étude, la reprise de l'activité exercée dans le pays d'origine, ou encore la création d'entreprise cf. fiche « ouvrir des portes ».

Ces derniers sont d'autant plus à même d'être exprimés au fil du parcours d'insertion du/de la bénéficiaire, lorsque sa situation se stabilise.

En fonction du projet identifié, des dispositifs spécifiques aux BPI peuvent être mobilisés, tant au sein des projets lauréats du PIC IPR qu'au travers d'autres dispositifs et programmes franciliens.

RÉMUNÉRATION ET PERSPECTIVES

La question de la sécurisation financière occupe souvent une place centrale dans l'identification des besoins de la personne; il est essentiel d'en déterminer la prégnance et l'urgence. Dès lors, l'orientation s'effectue au regard des ressources matérielles à disposition et la solution que le programme identifié apporte : en proposant une rémunération, ou en laissant au bénéficiaire la possibilité d'effectuer une activité en parallèle.

Par ailleurs, il convient d'appréhender les programmes sous l'angle des ressources et besoins immatériels de la personne ainsi que ses perspectives : souhaite-t-elle se former, travailler rapidement, prendre le temps de découvrir le monde de l'entreprise ou encore créer son activité ? Les programmes, intervenant à différentes étapes du parcours d'insertion professionnelle, répondent de fait à des profils et besoins spécifiques.

RÉMUNÉRATION

Considérant la dimension de la sécurisation financière, on observe 3 types de programmes :

- **Les programmes sans sécurisation financière**

Plusieurs programmes n'offrent aucune sécurisation financière. Ils sont le plus souvent des programmes de remobilisation (Aurore, La Pierre Blanche, Emmaüs Solidarité) ou de transition/immersion (Each One, Kodiko), où le projet professionnel est encore à définir ou à préciser. La sécurisation financière des personnes advient via des ressources propres : minimas sociaux et autres aides; cumul du suivi avec activité quand le volume horaire le permet.

- **Les programmes avec possibilité d'indemnisation au titre de stagiaire de la formation professionnelle**

Certains programmes offrent la possibilité d'être indemnisé durant la période d'accompagnement. Cela peut advenir dans le cas d'une formation professionnelle, dont le statut de stagiaire permet la perception d'une indemnisation pour les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi. Une structure comme Wero propose ainsi l'accès à des formations rémunérées de type POEC (Préparation opérationnelle à l'emploi collective), qui permettent une formation et une mise à l'emploi rapides.

- **Les programmes permettant la signature d'un contrat de travail ou d'alternance**

Dans le cadre d'un besoin ou d'un désir de sécurisation financière immédiate, les programmes et orientation de mise à l'emploi sont à privilégier. Ces dispositifs proposent à leurs bénéficiaires la signature d'un contrat de travail ou de professionnalisation et une rémunération par ce biais. C'est le cas du programme SESAME porté par AKTO (formation de commis de cuisine rémunérée par Pôle Emploi), de la plateforme Action Emploi Réfugiés (recrutement direct), mais également de l'IAE en général.



Pour en savoir plus sur les solutions de sécurisation financière, consultez le Guide Emploi BPI de la FAS IDF

PERSPECTIVES

On observe une graduation du niveau d'autonomie « requis » et des perspectives offertes en fonction des programmes :

- **Les programmes de « conceptualisation » du projet professionnel, ou de (re)mobilisation**

Ces programmes interviennent au tout début du parcours d'insertion. Ils sont souvent des programmes d'accompagnement global (La Pierre Blanche, Emmaüs Solidarité, Aurore), mêlant apprentissage linguistique, accès à l'emploi et la formation et accompagnement social. Ils visent la construction d'un cadre cohérent pour l'orientation de la personne.

- **Les programmes d'immersion et création de réseau**

Ces programmes se destinent à des personnes désireuses de préciser leur projet professionnel, en profitant d'une période d'immersion, par exemple en entreprise (Kodiko) ou en grandes écoles (Each One). Ne proposant ni sécurisation financière ni certification à la clé, ces dispositifs répondent davantage à une perspective d'expérimentation et de réseautage, accessibles à un public autonome, en milieu de parcours.

- **Les programmes de mise en emploi avec accompagnement parallèle**

Les programmes qui croisent mise en emploi / formation et accompagnement social s'adaptent à des profils à cheval entre consolidation du projet professionnel et autonomisation. Ils sont le lieu d'une sécurisation financière et d'une précision du projet, ce grâce à l'accès à la formation qualifiante (AKTO) ou le recrutement direct (WERO, AERe).

- **La création d'entreprise**

Enfin, il existe des programmes à même d'intéresser un public relativement ou complètement autonome, dont les perspectives ne rentreraient pas en adéquation avec les métiers en tension. La création d'activité / d'entreprise (SINGA) peut alors être une alternative envisageable, si la personne dispose d'un projet précis et de ressources suffisantes.

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

L'apprentissage du français est une étape cruciale pour l'intégration des personnes BPI en France, principalement allophones. Pour cause, l'accès au droit, à aux formations qualifiantes et à l'emploi nécessitent la maîtrise d'un certain niveau de français.

Or, pour les bénéficiaires d'une protection internationale, les heures d'apprentissage du français proposées par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) dans le cadre du Contrat d'intégration républicaine (CIR) peuvent se révéler insuffisantes.

La question de l'apprentissage du français et de l'orientation des personnes vers les formations adaptées se pose alors (ressources cf. synthèse français).

Les programmes lauréats et mobilisés dans le cadre du PIC n'échappent pas non plus à la variable linguistique. Ils proposent une offre variée et se distinguent de l'entrée (niveau prérequis) à la sortie (niveau visé et certification le cas échéant). Le plus souvent, la formation dispensée va de paire avec les perspectives relatives au programme.

Programme	Niveau prérequis	Formation dispensée	Certification à la sortie
Emmaüs Solidarité—AGIR	Aucun	Français à visée professionnelle (150h) et en contexte d'accès au logement (50h)	Passage d'un niveau
Aurore—Tous mobilisés tous employables	Débutant : A1.1 et infra 1.1; Intermédiaire 1 : A.1; Intermédiaire 2 : A.1+, A2-; Avancé : B1	De 9h à 22 de cours par semaine en fonction du niveau (50 à 92% de la formation), pendant 10 semaines	Pas de certification (passage d'un niveau)
La Pierre Blanche	DILF ou DELF A1 pour la formation linguistique ; A1 ou A2 pour l'accompagnement à l'emploi	Formation linguistique diplômante (240h). Module linguistique spécifique	DELF A1 ou A2 en sortie de formation linguistique
AKTO—Sesame	Niveau A1	2 mois de cours de français à visée professionnelle sur 5,5 mois de programme	Certification DELF
Each One	Niveau A1	Cours dispensés par professeurs de FLE	Pas de certification
Wero	Niveau A1	Pas de formation. Possibilité d'orientation vers une structure partenaire	Pas de certification
Action Emploi Réfugiés	Aucun pour programme SOCLE; français A2 pour programmes AVEC	Pas de cours dans le programme SOCLE; français sur objectifs spécifiques dans les programmes AVEC	Pas de certification
Kodiko	Niveau A2	2 cours à raison de 3h/semaine, test TCF complet offert	Attestation niveau test TCF
SINGA / THSN—Entrepreneurs réfugiés	Niveau B1—B2	Pas de formation linguistique dans le programme	Pas de certification

OUVRIR DES PORTES

Certaines personnes peuvent être orientées dans un parcours d'insertion par l'activité économique pour répondre à un besoin immédiat d'emploi sans que les métiers auxquels prépare la SIAE ne soient en adéquation avec leur projet professionnel.

Ainsi, des souhaits spécifiques peuvent être exprimés par la personne accompagnée, en début de parcours d'insertion ou lorsqu'elle bénéficie d'une certaine stabilité (confort linguistique, sécurisation financière). Il convient dès lors de lui fournir toutes les ressources nécessaires et rester ouvert aux alternatives d'orientation. De même, pour préparer la sortie en emploi, certaines démarches administratives peuvent être anticipées dès l'entrée en SIAE.

Sont présentées dans cette partie, de manière non exhaustive, quelques orientations possibles et démarches utiles.

LES OUTILS DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES (ENIC-NARIC)

Le centre ENIC-NARIC France propose la délivrance d'**attestations de comparabilité** (atteste de la correspondance entre un diplôme étranger et un diplôme du cadre français) ou d'**attestations de reconnaissance d'études** (atteste le suivi d'études sur un certain nombre d'année).

La délivrance des attestations est gratuite pour les bénéficiaires de la protection internationale. [La demande d'attestation doit se faire en ligne.](#)

Le processus de traitement de la demande par ENIC-NARIC prend généralement plusieurs semaines.

Une attestation de comparabilité et ou de reconnaissance d'études peut faciliter l'insertion professionnelle en donnant de garanties de suivi d'études aux employeurs.



Elle ne permet pas d'accéder aux [professions réglementées](#), réglées quant à elles par le [CNFTP](#)

EXTRAIT DE CASIER JUDICIAIRE

Certains secteurs exigent des personnes la production d'un extrait de casier judiciaire n° 3 pour permettre leur embauche.

Pour les bénéficiaires d'une protection internationale, l'OFPRA délivre une attestation à la personne protégée à laquelle il est demandé un **extrait de son casier judiciaire**. Cette attestation précise que son titulaire ne peut s'adresser aux autorités de son pays d'origine pour les faits survenus antérieurement à la reconnaissance de la protection internationale. **Les employeurs doivent accepter cette attestation.**

Pour les faits postérieurs à la reconnaissance, la personne protégée doit s'adresser au service du casier judiciaire national de Nantes (107, rue de Landreau 44 317 Nantes Cedex 3).

De manière générale, l'OFPRA rappelle qu'après l'obtention du statut de réfugié, « la personne protégée ne peut plus se rendre dans son pays ni s'adresser aux autorités de ce même pays pour obtenir des documents. **Dès lors, conformément à la loi, c'est l'OFPRA qui assure sa protection juridique et administrative** ».

DEMANDE DE DÉLIVRANCE D'UN TITRE DE VOYAGE

Les personnes réfugiées ou bénéficiaires de la protection subsidiaire peuvent bénéficier d'un titre de voyage tenant lieu de passeport. Ce titre de voyage mentionne les pays dans lesquels il est interdit à la personne de se rendre (en règle générale uniquement son pays d'origine). En plus de permettre aux personnes BPI l'accès à un emploi dans le cadre duquel des déplacements à l'international sont prévus, le titre de voyage représente **une deuxième pièce d'identité**, parfois nécessaire pour accéder à un emploi dans des lieux hautement sécurisés.

Les **personnes réfugiées peuvent faire la demande d'un Titre de Voyage pour Réfugiés (TVR)**. Son coût est de 45 € en timbres fiscaux et sa durée de validité est de 5 ans.

Les personnes **bénéficiaires d'une protection subsidiaire peuvent faire la demande d'un Titre d'Identité et de Voyage (TIV)**. Son coût est de 40 euros en timbre fiscal si la personne a une carte de séjour pluriannuelle et sa durée de validité est de 4 ans maximum. Si la personne dispose d'une carte de résident obtenue après 5 ans de présence régulière sur le territoire son coût est de 45€ et sa durée de validité de 5 ans.

La demande de titre de voyage est à effectuer auprès de la Préfecture du département de résidence des personnes. En général **les Préfectures mettent à disposition en ligne un formulaire de demande et la demande se fait sans rendez-vous.**

L'ÉCHANGE DU PERMIS DE CONDUIRE :

Le permis de conduire est requis pour accéder à de nombreux emplois. **Depuis avril 2019, les bénéficiaires de la protection internationale peuvent demander l'échange de leur permis de conduire uniquement lorsque leur permis est délivré par un [pays ayant un accord de réciprocité](#) de délivrance du permis de conduire avec la France.** Dans un délai d'un an après réception du premier récépissé accordant une protection internationale, le permis de conduire étranger est accepté en France sous réserve d'accord de réciprocité.

Il faut pour ce faire remplir le Cerfa de demande d'échange de permis de conduire (Cerfa n°14879*01) et le remettre à la préfecture du département de domiciliation accompagné des pièces justificatives demandées.

Une téléprocédure sera disponible sur le [site de l'ANTS](#) à **partir du 4 août 2020** pour demander l'échange d'un permis de conduire non *européen* contre un permis français.

Cadre réglementaire :

Arrêtés du 09 avril 2019 et du 19 décembre 2017 venant modifier l'arrêté du 12 janvier 2012 fixant les conditions de reconnaissance et d'échange des permis de conduire délivrés par les Etats n'appartenant ni à l'Union européenne, ni à l'Espace économique européen et note d'information du 29 mai 2019 relative à la mise en œuvre de l'arrêté du 9 avril 2019.



LA VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE PASSÉE :

LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Elle permet de valider partiellement ou totalement un diplôme grâce à son expérience professionnelle et personnelle, pour obtention d'une certification professionnelle inscrite au [Répertoire Nationale des Certification Professionnelles](#).

Selon la certification visée, il faut justifier d'une durée d'exercice d'une activité d'au moins 1 an en rapport avec le contenu et le niveau de diplôme visé.

Ce processus est **peu accessible aux bénéficiaires d'une protection internationale** qui sont souvent dans l'impossibilité de fournir des justificatifs de leur activité professionnelle passée soit qu'ils n'aient pas été produits soit qu'ils n'aient pu les transporter durant leur parcours migratoire. De plus, la VAE dure entre 8 et 12 mois, ce qui nécessite une disponibilité considérable.

La [plateforme VAE](#) du gouvernement décrit toutes les procédures et démarches.

LA FABRIQUE NOMADE :

- La Fabrique Nomade propose de valoriser les compétences des personnes BPI ayant exercé comme artisan dans leur pays d'origine via un programme de formation et de préparation au monde de l'entreprise. L'objectif de l'association est de permettre aux personnes d'être accompagnées dans la poursuite en France de leur activité et la valorisation de leur savoir-faire.
- La Fabrique Nomade propose à des personnes bénéficiaires d'une protection internationale qui ont une expérience d'artisanat d'art conséquente dans leur pays d'origine un **programme d'accompagnement de 9 mois de formation certifiante** incluant des modules de formation linguistique en français, des modules de formation permettant aux personnes d'acquérir les codes de l'entreprises et des métiers existant, leurs permettant de poursuivre de manière salariée en France leur activité d'artisanat d'art. Un accompagnement personnalisé est également proposé aux personnes.
- Au-delà de la formation certifiante, la Fabrique Nomade propose aux personnes de mettre en valeur leurs savoirs faire via une boutique en ligne et physique et au travers d'atelier animés par les personnes BPI.

LA REPRISE D'ÉTUDES :

Pour intégrer un cursus de formation dans l'enseignement supérieur (hors cursus spécifiques pour public BPI) **un niveau B2 en français est généralement exigé**. Il est nécessaire également d'attester de son niveau d'études préalable (cf. partie sur la reconnaissance des diplômes).

Les personnes BPI de moins de 28 ans, inscrites dans une formation de l'enseignement supérieur en France peuvent bénéficier d'[une bourse sur critères sociaux du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche](#) et être exonérées de frais d'inscription.

Les personnes BPI sont **exonérées de la CVEC** (Contribution vie étudiante et de campus).

Elles peuvent également **faire une demande de logement social étudiant** auprès du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS).

Pour les personnes BPI qui souhaitent intégrer :

- Une **1ère année de Licence (L1) : contacter directement l'établissement** pour déposer votre candidature.
- Une **filière sélective (type BTS, DUT, CPGE)*** : candidater sur la plateforme [Parcoursup](#)
- une **2ème ou une 3ème année de Licence, un Master 1, un Master 2 ou une école** : **contacter directement l'établissement** pour déposer sa candidature.

Pour les études supérieures, l'initiative gouvernementale « [Welcome Refugees](#) » permet d'obtenir un accompagnement pour une inscription dans le supérieur

Les formations disponibles sont à consulter sur les plateformes de [Parcoursup](#) et de [Onisep](#) (retrouvez un tutoriel d'utilisation du site de l'Onisep [ici](#))

LA REPRISE D'ÉTUDES (SUITE) :

Plusieurs associations ou dispositifs existent pour favoriser la reprise d'étude des bénéficiaires d'une protection internationale :

- ◆ Le **RESOME** (Réseau Etudes Supérieures et Orientation des Migrant·e·s et Exilé·e·s) propose un accompagnement et des ressources pour la reprise d'étude et les démarches à effectuer. Un [guide sur les études en France](#) a également été produit.
- ◆ **Des diplômes universitaires (DU) « Passerelle »**, habilités par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et réunis au sein du réseau MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur) sont mis en place dans de nombreuses Universités et établissements d'enseignement supérieur tels que [Paris 8](#) ou [l'Inalco](#). Ceux-ci proposent des programmes spécifiques renforcés en Français Langue Etrangère (FLE) et permettent l'accès aux bourses sur critères sociaux, aux logements étudiants, aux aides spécifiques et à la restauration collective pour les bénéficiaires de la protection internationale. Le RESOME procède par ailleurs à leur [recensement](#).

Des initiatives de formation ont également vu le jour et parmi elles :

Each One propose des programmes de formation intensifs hébergés en grandes écoles. Ces [programmes Tremplin](#), notamment mobilisés dans le cadre du PIC IPR, ont pour objectif de favoriser la reprise d'étude et/ou l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

LA CRÉATION D'ACTIVITÉ :

Il est possible d'accompagner des personnes qui souhaitent créer leur propre activité. Plusieurs dispositifs d'accompagnement vers l'entrepreneuriat ont vu le jour, notamment :

- ◆ Le programme [The Human safety net pour les entrepreneurs réfugiés](#) de la Fondation Generali, lauréat de la 2^{de} vague du PIC IPR, accompagne les personnes BPI dans la (re)définition de leur projet professionnel et vers l'entrepreneuriat. L'action d'incubation est portée en France par SINGA, également mobilisé dans le cadre du projet SIGNAL, lauréat de la première vague du PIC.

Plus d'informations sur la fiche du [programme entrepreneurial SINGA](#)

- ◆ Le projet [COMBO](#) mis en place par [Makesense](#) et [Elan Interculturel](#) propose depuis 2017 d'accompagner l'ensemble des entrepreneurs qui ont un parcours de migration et souhaitent lancer leur projet en France autour d'un programme d'un an, divisé en 3 étapes : immersion, exploration, et incubation.
- ◆ L'inscription s'effectue [en ligne](#).



L'entrepreneuriat n'est pas la voie la plus aisée vers l'insertion professionnelle et s'avère parfois plus difficile qu'imaginé. Il est primordial d'étudier un tel souhait avec la personne et lui exposer les contraintes que le projet représente.

Et aussi ...

- Sensibilisez les personnes aux formations du numérique ([Konexio](#), [Simplon](#), [Les Plombiers du numérique](#)) ;
- Pensez à consulter les offres d'emploi avec la personne accompagnée, mais également à l'inscrire sur des mailings ou plateformes dédiées (Wero, Action Emploi Réfugiés);
- Les personnes de moins de 25 ans peuvent se diriger vers un Service civique

LES ACTEURS DU PIC IPR

Les fiches signalétiques à suivre visent à présenter de manière non exhaustive l'offre proposée par les programmes lauréats et partenaires du PIC—IPR (Plan investissement compétences—Intégration professionnelle des réfugiés).

Elles sont un premier moyen d'identification et d'orientation pour les accompagnant.e.s de personnes bénéficiaires d'une protection internationale, à croiser avec les précédents outils.

Les projets couvrent différentes étapes du parcours d'insertion professionnelle et sont présentés dans l'ordre logique de ce dernier, de la remobilisation à l'insertion vers l'emploi et la formation qualifiante, en passant par des programmes d'immersion et de création d'activité.

LE PORTEUR :

Le projet AGIR (Accompagnement global pour une intégration réussie) est porté par le pôle Insertion Demain de l'association EMMAÛS Solidarité et l'association Futbol Mas. Ce projet a pour ambition de lever les freins liés à la non maîtrise du français et des savoir être liés au monde de l'entreprise, et favoriser l'accès à l'emploi durable ou à d'autres dispositifs de formation ou d'insertion de droit commun.

LE CONTENU :

Le projet AGIR est un programme de promotion des compétences et outils sociaux et professionnels. Il reçoit chaque année 40 participants bénéficiant d'une protection internationale et demandeurs d'asile de plus de 6 mois, accompagnés pendant 6 mois dans un cursus d'insertion professionnelle intensif.

Il est articulé autour de 3 axes :

- une formation linguistique soutenue
- un accompagnement professionnel individuel et collectif
- des ateliers socio-sportifs pour intégrer les savoir-être du monde de l'entreprise.

Enfin, l'association organise la rencontre entre bénéficiaires et acteurs économiques de l'entreprise, au travers d'une rencontre sportive amicale (Foot Emploi).

POUR QUI :

L'objectif du projet est de remobiliser les publics BPI les plus isolés. Une attention particulière est portée aux femmes, aux jeunes, aux seniors et aux personnes non-lectrices / non-scriptrices. Il est destiné à des personnes en besoin d'un accompagnement global avant orientation vers la formation et l'emploi.

Prérequis	A 1.1, passage du DELF PRO possible
Rémunération	Formation gratuite non rémunérée
Formation linguistique incluse	Français à visée professionnelle (150h) et en contexte d'accès au logement (50h). Objectif est de passer un niveau linguistique
Objectif à la sortie	En emploi IAE, CDD ou CDI, formation qualifiante
Durée	6 mois
Rythme	200h de formation français, 1 entretien individuel tous les 15 jours, 1 atelier emploi et 1 atelier socio-sportif par semaine
Accompagnement social global	Oui
Effectifs	40 bénéficiaires
Territoire / Lieu de formation	Île-de-France / Paris

MODALITÉS D'ORIENTATION :

Informations et inscriptions
auprès de Souvaybou DIEYE :
sdieye@emmaus.asso.fr | 01 40 09 20 21

Calendrier session 2 :

- Cours de français : septembre 2020 - mars 2021
- Ateliers socio-sportifs : juillet 2020 - février 2021
- Accompagnement professionnel : octobre 2020 - mars 2021
- Tournois sportifs : février 2021

En résumé :

Le projet AGIR représente un accompagnement global complet, dont la dimension socio-sportive permet la remobilisation d'un large public. Ses éléments d'accompagnement tel que le mélange entre formations français et logement sont autant d'outils favorables à la remobilisation des bénéficiaires et la conception d'un parcours d'insertion cohérent.

Contact :

Charlotte CLAYER

Directrice Pôle Insertion Demain
cclayer@emmaus.asso.fr

AGIR et l'IAE :

Le projet AGIR est un programme de remobilisation, il intervient au tout départ du parcours d'insertion. Des passerelles avec l'IAE sont à penser en aval du programme : l'occasion pour les bénéficiaires de concrétiser et sécuriser leur projet professionnel tout en restant accompagné et formé au besoin.

AURORE « TOUS MOBILISÉS TOUS EMPLOYABLES »

LE PORTEUR :

Le dispositif « Tous mobilisés tous employables » est un **parcours intégré d'accompagnement, de formation et de mobilité géographique** porté sur le territoire d'Île-de-France par l'association Aurore.

Ce programme propose de travailler sur l'apprentissage de la langue tout en construisant un projet professionnel solide et réaliste. Le but est de fournir un ensemble d'outils dans une approche globale et évolutive.

LE CONTENU :

Ce parcours de formation dure de 4 à 8 mois et s'organise autour de quatre groupes (trois à Paris et un à Montreuil) sur trois niveaux linguistiques (des débutant.e.s complet.e.s, niveau intermédiaire et avancé).

Chaque groupe est encadré par un binôme formateur.ice en français/chargé.e d'insertion professionnelle qui anime des ateliers collectifs et assure un suivi personnalisé.

Le parcours permet aux apprenants d'évoluer d'un groupe à l'autre, en fonction de leurs progrès et de leurs objectifs professionnels.

Le niveau intermédiaire atteint, une série de partenariats ([Konexio](#), [Simplon](#), [Les Plombiers du Numérique](#)) offre aux bénéficiaires la possibilité de se former aux métiers du numérique

Les apprenants sont également sensibilisés à la mobilité géographique hors Île-de-France à travers la présentation du programme [EMILE](#).

Consultez [le programme](#) complet.

POUR QUI :

Le programme TMTE est un programme de (re)mobilisation. Il est destiné à des personnes qui débutent leur parcours d'insertion (principalement accompagnées dans des structures d'hébergement), qui n'ont pas encore déterminé leur projet professionnel. Par ailleurs, elles sont disponibles 18 à 24h par semaine.

Prérequis linguistique	Aucun. Les groupes sont constitués en fonction du niveau : Débutant : A1.1 et infra 1.1, Intermédiaire 1 : A.1, Intermédiaire 2 : A.1+, A2-, Avancé : B1
Rémunération	Formation gratuite non rémunérée. Frais de transports pris en charge
Formation linguistique incluse	De 9h à 22h par semaine en fonction du niveau, pendant 10 semaines (4 sessions par an)
Objectif à la sortie	Montée en compétences; sortie vers l'emploi ou la formation
Durée	4 à 18 mois
Rythme	De 18 à 24h par semaine.
Accompagnement social global	Oui
Effectifs	12 personnes par groupe de niveau
Territoire / Lieu de formation	Île-de-France / Paris—Montreuil

MODALITÉS D'ORIENTATION :

La prochaine session débute le 5 octobre 2020 (nouvelles modalités adaptées à la situation sanitaire)

Renseignements et inscriptions à : formationrefugies-paris@auore.asso.fr et formationrefugies-montreuil@auore.asso.fr

En résumé :

Le programme « Tous Mobilisé Tous Employables » allie accompagnement vers l'emploi et levée du frein linguistique pour des personnes en début de parcours d'insertion professionnelle.

La souplesse du dispositif permet par ailleurs une orientation des personnes y compris avant le CIR, ainsi que des reprises de parcours éventuelles.

Contact :

Roselyne PERRICHOT
Coordinatrice du projet :
r.perrichot@auore.asso.fr

TMTE et l'IAE :

Des passerelles vers l'IAE sont à penser en aval du programme : l'occasion pour les bénéficiaires de concrétiser et sécuriser leur projet professionnel tout en restant accompagné et formé au besoin.

LA PIERRE BLANCHE

LE PORTEUR :

Le projet est porté par l'association La Pierre Blanche ainsi que la Cité La Pierre Blanche, filiale d'hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile. L'association œuvre depuis 1988 sur des missions d'urgence (accueil, hébergement, accompagnement) auprès des personnes en situation d'exclusion.

Par ailleurs, La Pierre Blanche s'appuie sur des partenaires locaux relevant de l'insertion professionnelle, du champ de la formation linguistique ou de la formation professionnelle.

LE CONTENU :

La Pierre Blanche propose un programme d'autonomisation globale, visant à développer l'employabilité des bénéficiaires. Le programme est articulé autour de trois volets :

- Volet A : formation linguistique à visée d'intégration civique et professionnelle;
- Volet B : parcours d'insertion professionnelle ;
- Volet C : accompagnement au logement.

Les volets sont à la fois dissociables et cumulables. Chaque bénéficiaire rejoint le programme à l'étape qui correspond à sa situation et ses besoins.

POUR QUI :

Le programme se destine à des personnes au début de leur parcours d'insertion, désireuses de s'investir dans un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle global. Elles disposent de ressources et de temps nécessaires.

	Formation linguistique	Parcours d'insertion professionnelle
Prérequis	Niveau de français A1.1 ou A1	Niveau de français A1 ou A2
Rémunération	Formation gratuite non rémunérée	
Formation linguistique incluse	Formation linguistique diplômante (240h)	Orientation vers la formation linguistique au besoin
Objectif à la sortie	Passation examen DELF A1 ou A2. Passerelle vers le service emploi & formation	Entrée en emploi ou en formation métier certifiante
Durée	5 mois	Entrées et sorties permanentes
Rythme	2 entretiens sociaux par semaine; 15h de cours de FLE par semaine (demies-journées)	Rendez-vous individuels hebdomadaires; ateliers collectifs et travaux personnels
Accompagnement social global	Oui (accès aux droits, accompagnement vers le logement, santé, mobilité)	
Effectifs	Environ 30 personnes	Environ 20 personnes
Territoire / Lieu de formation	Yvelines et Val d'Oise / Andrésy (78)	

MODALITÉS D'ORIENTATION :

Formation linguistique :

- RDV avec la coordinatrice du programme
- Test de français, planning et contrat de formation

Mme LOUYOT Marion
Coordinatrice du programme
06 63 34 71 90

marion.louyot@lapierreblanche.org

Insertion professionnelle:

- RDV avec la CIP du projet
 - Bilan personnel et professionnel
- Mme JEAN-BAPTISTE-LINARD Joudya
Chargée d'insertion professionnelle
06 65 30 12 98

joudya.jean-baptiste-linard@lapierreblanche.org

En résumé :

Le programme porté par La Pierre Blanche représente un projet d'accompagnement global complet, mobilisable pour tout type de profil en fonction des besoins identifiés.

Contact :

Marion LOUYOT

Coordinatrice du programme

marion.louyot@lapierreblanche.org

La Pierre Blanche et l'IAE :

Les passerelles sont globalement à penser de La Pierre Blanche en direction des SIAE. Cependant, un accompagnement commun est également envisageable, offrant à la personne accompagnée la possibilité de continuer à se former tout en sécurisant sa situation et son projet professionnel.

AKTO - PROGRAMME SESAME

LE PORTEUR :

Le projet SESAME est porté dans le cadre d'un consortium : AKTO (opérateur de compétences des services à forte intensité de main d'œuvre) Envergure (organisme de formation) et le Refugee Food Festival. Il est également composé de partenaires du champ social (Groupe SOS, Croix-Rouge, COALLIA, France Terre d'Asile) et d'organisations employeur (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie, Groupement National des Indépendants).

LE CONTENU :

Le programme SESAME est une formation au métier de commis de cuisine pour intégrer la restauration traditionnelle. La formation, pouvant être rémunérée par Pôle Emploi, alterne entre période en centre de formation et en entreprise. Le parcours se décline en deux étapes clés :

- **Préparation** pour les bénéficiaires: apprentissage du français appliqué à la restauration; familiarisation avec les comportements à adopter en milieu professionnel; immersion de 70h dans un restaurant
- **CQP (Certificat de qualification professionnelle) Commis de cuisine**: gestion des stocks de l'hygiène de la sécurité alimentaire; apprentissage des techniques de cuisine; validations des acquis en entreprise (stage de 120h)

L'action d'AKTO permet de bénéficier d'une formation en français et de disposer d'un large réseau d'employeurs.

Dans le cas d'une correspondance entre profil du bénéficiaire et attentes de l'employeur, les périodes en entreprise sont prévues comme un **stage de pré-embauche** par l'entreprise accueillante.

A l'issue de la formation, **les stagiaires peuvent être recrutés** (CDI, CDD, contrat d'alternance) ou continuer à se former en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

POUR QUI :

Le programme se destine à des personnes ayant un projet professionnel dans la restauration traditionnelle.

Prérequis	Niveau de français A1
Rémunération	Rémunération possible au titre de stagiaire de la formation professionnelle
Formation linguistique incluse	2 mois de cours de français à visée professionnelle
Objectif à la sortie	Certification linguistique (DELFF) et/ou tout ou parties de blocs de compétences d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) en restauration. Possible embauche à l'issue de la formation
Durée	5,5 mois : 750h dont 190h de stage en entreprise
Rythme	Parcours immersif, difficilement cumulable avec un autre dispositif
Accompagnement social global	Intégration socio-professionnelle (emploi, logement, mobilité, social)
Effectifs	12 stagiaires par promotion
Territoire / Lieu de formation	Ile-de-France (Paris), Bourgogne Franche Comté, Bretagne, Grand Est

MODALITÉS D'ORIENTATION :

Pour se renseigner et s'engager, contactez :

AKTO - Réseau Fafih
Anne COUVERT - anne.couvert@akto.fr

Food Sweet Food
Valentine PIA - valentine@refugeefoodfestival.com

En résumé :

Le projet SESAME représente une alternative de sécurisation du parcours professionnel des bénéficiaires, permise par l'obtention de compétences du CQP de Commis de Cuisine, d'une certification linguistique (DCL/DELFF) et la possibilité d'être recruté à l'issue de la formation.

Contact :

Anne COUVERT
Coordinatrice du programme
anne.couvert@akto.fr

SESAME et l'IAE :

L'orientation depuis la SIAE est à penser dans le cadre de l'accompagnement de personnes désireux de se former rapidement et bénéficier d'une sécurisation financière, avant accès direct à l'emploi.



ACTION EMPLOI RÉFUGIÉS

LE PORTEUR :

Action Emploi Réfugiés (AERé) est une association qui accompagne les personnes bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) vers **l'élaboration d'un projet professionnel** et la **relation avec les entreprises**.

L'association a mis en place une [plateforme web](#) dédiée à la mise en relation entre employeurs et public BPI ainsi qu'un [guide Info Emploi Réfugiés](#) à destination des bénéficiaires, des employeurs et travailleurs sociaux.

LE CONTENU :

En plus des outils mis à disposition, l'association propose deux types de programme à ses bénéficiaires :

- **Programme SOCLE** (3 mois) : il se compose d'un accompagnement personnalisé, d'ateliers individuels et collectifs autour du monde du travail et d'une mise en relation avec des entreprises et centre de formation.
- **Programmes AVEC** (4 à 8 mois) : Ces programmes d'accélération proposent une formation à visée professionnelle pour les métiers des secteurs en tension (qui cherchent à embaucher mais rencontrent des difficultés de recrutement) avec période de stage. Un programme transverse dédié aux femmes BPI (**GENRE**) est également mis en place (activités, sorties culturelles, etc.)

POUR QUI :

L'accompagnement proposé par AERé se destine à des personnes en parcours d'insertion professionnelle, désireuses de booster leur recherche d'emploi ou de se former rapidement à un métier.

	Programme SOCLE	Programme AVEC
Prérequis	Aucun	Niveau français A2 minimum
Rémunération	Formation gratuite non rémunérée	POE rémunérée, CQP peut être indemnisée
Formation linguistique incluse	Non	Français sur objectifs spécifiques métier
Objectif à la sortie	Favorisation de l'employabilité	Formation qualifiante, emploi
Durée	3 mois	4 à 8 mois
Rythme	Cumulable avec accompagnement ou activité	Intensif
Accompagnement social global	Orientation formation linguistique, aiguillage logement	Accompagnement social et administratif individualisé; suivi psychologique
Effectifs	30-40 personnes	10-20 personnes
Territoire / Lieu de formation	Île-de-France, Bordeaux	Île-de-France, Bordeaux

MODALITÉS D'ORIENTATION :

Programme SOCLE :

- Fiche d'orientation
- Contacter louise@actionemploirefugies.com

Programme AVEC :

- Email à violine@actionemploirefugies.com
- Rejoindre la [liste de diffusion](#) pour recevoir les informations
- Inscription en ligne sur la plateforme

Une réunion de premier contact est organisée une fois par mois auprès de 40 candidat.e.s

En résumé :

Action Emploi Réfugiés accompagne ses bénéficiaires dans la construction et la consolidation de leur projet professionnel au travers de la recherche d'emploi, la formation et la mise en relation avec les employeurs.

Contact :

Violine QUEVILLARD

Coordnatrice des programmes AVEC
violine@actionemploirefugies.com

AERé et l'IAE :

L'orientation vers AERé est à envisager pendant ou en fin de parcours en SIAE. C'est l'occasion pour la personne accompagnée de se former et/ou travailler rapidement, soit stabiliser sa situation financière tout en bénéficiant d'un accompagnement social.

LE PORTEUR :

L'association KODIKO propose un programme de « co-training » pour les bénéficiaires d'une protection internationale par des salarié.e.s volontaires en entreprise.

Le programme vise l'autonomie dans la recherche d'emploi et l'insertion professionnelle pour les réfugiés, grâce à l'appui des salariés, de coachs et d'experts RH mobilisés tout au long du programme.

L'action proposée est portée par un ensemble de partenaires réunis autour de l'association Kodiko, dont : des entreprises (GE, PME, etc.) sur chaque bassin d'emploi, des acteurs de la formation (français à visée professionnelle) et de l'insertion.

LE CONTENU :

Le programme s'articule en deux volets:

- **Un travail personnalisé de mentorat en binôme avec un salarié volontaire en entreprise** : acquisition des codes du marché du travail français et constitution d'un premier réseau professionnel.
- **Des ateliers collectifs d'aide à la recherche d'emploi et des ressources ciblées, et la mobilisation prévue des outils et dispositifs de droit commun** (PMSMP (Période de mise en situation en milieu professionnel), POEI ou POEC, actions de formation qualifiantes, contrats en alternance).

POUR QUI :

Le programme porté par Kodiko est dirigé vers des personnes désireuses de se créer un réseau professionnel et développer les codes professionnels français. Celles-ci ont une expérience professionnelle/formation à valoriser et bénéficient d'un certain niveau d'autonomie.

Prérequis	Niveau français A2 minimum
Rémunération	Formation gratuite non rémunérée
Formation linguistique incluse	2 cours à raison de 3h/semaine, test TCF complet offert; 1 atelier français professionnel mensuel; ateliers d'écriture
Objectif à la sortie	Développement d'un réseau professionnel et acquisition des codes professionnels et culturels français
Durée	6 mois, renouvelable une fois
Rythme	10 rdv de 2h environ (1 rdv / 15 jours) sur le lieu de travail du salarié ; ateliers thématiques. Le cumul avec un emploi ou un accompagnement est possible
Accompagnement social global	Non
Effectifs	60 binômes « réfugié.e / salarié.e » au sein de 2 promotions
Territoire / Lieu de formation	Île-de-France, Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes

MODALITÉS D'ORIENTATION :

L'inscription s'effectue sur le site de Kodiko

La personne sera ensuite soumise à deux entretiens avant validation de sa candidature ou réorientation

En résumé :

Kodiko représente un partenaire idéal d'immersion et mise en relation avec l'entreprise. Le programme est une passerelle à considérer pour des personnes en milieu de parcours d'insertion pour concrétisation du projet professionnel. L'emploi du temps flexible et adapté aux besoins/missions permet de cumuler avec un accompagnement ou une activité.

Contact

Nathalie SEVIN

nathalie@kodiko.fr

contact@kodiko.fr

Kodiko et l'IAE :

L'intégration du programme Kodiko peut être envisagé tant en amont, en aval, que pendant l'accompagnement en SIAE. Cela représente l'occasion pour la personne de bénéficier d'une expérience professionnelle encadrée et de mettre l'emphase sur la consolidation de son projet ou son accompagnement social en fonction des besoins identifiés.

EACH ONE—PROGRAMMES TREMLIN

LE PORTEUR :

Les programmes Tremplin sont mobilisés dans le cadre de deux projets lauréats du PIC : SIGNAL (Solution Inclusive Globale pour Nouveaux Arrivants et Locaux, 1e vague) porté par un consortium dont Each One est membre avec Coallia et SINGA, et THSN (The Human Safety Net, 2e vague) de la Fondation Generali porté à Paris par Each One et SINGA.

Ces programmes intensifs et gratuits de 12 semaines, hébergés dans des grandes écoles et universités, sont axés sur la langue, le projet professionnel et le développement du capital social des bénéficiaires. Ils ont pour objectif l'accès des bénéficiaires à l'emploi, la formation, ou la création d'activité.

LE CONTENU :

- 12 semaines de cours par des professeurs de FLE agréés et des formateurs : français, anglais, Vivre en France, ateliers d'employabilité
- Un accompagnement individualisé par 3 bénévoles : un mentor (professionnel du secteur visé) , un coach et un buddy (deux étudiants de l'école)
- Un réseau prestigieux d'entreprises et de Grandes Ecoles et Universités

POUR QUI :

Le programme Tremplin se destine aux personnes désireuses de bénéficier d'un temps d'immersion afin de redéfinir ou consolider leur projet. Celles-ci ont la volonté et les moyens de s'investir dans un programme intensif pendant 12 semaines.

Prérequis	Niveau de français A1; pas de sélection sur le niveau d'études
Rémunération	Formation gratuite non rémunérée
Formation linguistique incluse	Cours de FLE par professeurs agréés (12h/semaine); 2h de cours d'anglais / semaine
Objectif à la sortie	Constitution d'un réseau; retour à l'emploi et à la formation; création d'activité
Durée	12 semaines
Rythme	20h de cours par semaine. Programme intensif difficilement cumulable avec une autre activité
Accompagnement social global	Non
Effectifs	25 personnes par semestre et par école
Territoire / Lieu de formation	Île-de-France, Lille, Bordeaux, Aix-en-Provence, Rennes, Dijon

MODALITÉS D'ORIENTATION :

L'inscription aux entretiens de sélection se fait [en ligne](#)

Les sessions d'entretiens ont lieu en août/septembre et en décembre/janvier. Les entretiens consistent en un test de FLE et un entretien avec un jury pour évaluer la motivation et la disponibilité.

En résumé :

Le programme Tremplin d'Each One permet de lever des premiers freins à l'intégration que sont la barrière de la langue et de la culture via une immersion en grande école et un accompagnement individualisé. Rejoindre le programme, c'est jouir d'un réseau d'entreprises et d'écoles prestigieuses, propices à la création d'opportunités

Contact :

Alexandre MONCLIN

Directeur Relations publiques
alexandre.monclin@eachone.org

Each One et l'IAE :

L'orientation vers le programme tremplin d'Each One peut advenir dans le cadre d'accompagnement de personnes souhaitant reprendre leurs études dans le système français ou prendre le temps de le découvrir. En raison du rythme intensif du programme, l'orientation est à penser en fin de parcours en SIAE. Par ailleurs, la redirection vers la SIAE depuis le programme Tremplin est elle aussi envisageable.

LE PORTEUR :

Fondée en 2018, WERO est une entreprise à mission spécialisée dans le remplacement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale. Elle propose de mettre en place un accès dédié aux professionnel·le·s accompagnant les bénéficiaires d'une protection internationale via une plateforme support. Celle-ci est mobilisée dans le cadre du projet SIGNAL, lauréat de la 1ère vague du PIC pour l'insertion professionnelle des BPI.

L'objectif de Wero est double :

- Faciliter l'accès à l'emploi des personnes BPI et lutter contre le déclassement
- Permettre aux entreprises de contribuer à l'intégration des personnes et tirer parti de leur potentiel

LE CONTENU :

L'accès à la plateforme représente **3 opportunités** :

- Recrutement directs en CDD ou CDI
- Formations rémunérées et immersions en entreprise
- Parcours d'accompagnement et coaching recrutement / redirection vers d'autres associations

Par ailleurs, Wero offre la possibilité aux bénéficiaires et accompagnant.e.s de travailler sur un outil commun au travers de la plateforme « Talents d'ailleurs », où sont recensées les informations professionnelles du bénéficiaires ainsi que les étapes de son accompagnement social

POUR QUI :

L'accompagnement proposé par Wero se destine à de personnes en parcours d'insertion professionnelle, désireuses de booster leur recherche d'emploi et/ou de formation.

Prérequis	Niveau de français A1
Rémunération	Opportunités de formations rémunérées type POEC
Formation linguistique incluse	Possibilité d'orientation vers associations partenaires
Objectif à la sortie	Retour à l'emploi
Durée	Indéterminée
Rythme	Cumulable avec un accompagnement dans une autre structure
Accompagnement social global	Possibilité d'orientation vers associations partenaires
Effectifs	Pas restreint
Territoire / Lieu de formation	Disponible partout en France

MODALITÉS D'ORIENTATION :

- S'enregistrer ou Postuler [en ligne](#), envoyer son CV à team@wero.io et suivre la procédure
- Espace accompagnant [en ligne](#)

En résumé :

Wero fait office d'accélérateur au retour à l'emploi, ce via des opportunités d'emploi et de formation complémentaires à la recherche du bénéficiaire.

La plateforme propose également des outils pratiques essentiels à l'accès à l'emploi, tel que l'outil CV.

Contact :

Maxime BAUDET
Chief operating officer
maxime@wero.io

WERO et l'IAE :

L'orientation vers WERO est à envisager pendant ou en fin de parcours. C'est ici le lieu de concrétisation d'un projet professionnel prédéfini et d'optimisation des sorties en emploi.

LE PROGRAMME ENTREPRENEURIAL SINGA

LE PORTEUR :

Le parcours entrepreneurial de SINGA est mobilisé dans le cadre de deux projets lauréats du PIC : SINGA (Solution Inclusive Globale pour Nouveaux Arrivants et Locaux, 1e vague) porté par un consortium dont SINGA est membre avec Coallia et Each One, et THSN (The Human Safety Net, 2e vague) de la Fondation Generali. Le programme a pour objectif l'accompagnement des personnes bénéficiaires d'une protection internationale vers la création et le développement de leur activité.

LE CONTENU :

Le parcours se décline en 3 étapes/programmes disponibles :

- **Pré-incubation** : Destiné aux personnes souhaitant structurer et formaliser leur idée de création d'entreprise, il propose des ateliers collectifs mixtes; un suivi individuel; des mises en relation professionnelles.
- **Incubation** : Ce programme permet à la personne bénéficiaire de faciliter et sécuriser le lancement de son projet.
- **Accélération** : Co-fondé par SINGA et les Fondations Edmond de Rothschild, programme de capacity building et de leadership à direction des entrepreneur.e.s déjà lanc.e.s souhaitant passer à l'échelle.

POUR QUI :

Le programme est destiné à des personnes souhaitant ou en train de développer leur activité. Ces dernières bénéficient d'un niveau de langue élevé et de ressources nécessaires à l'investissement dans leur projet.

Prérequis	Pré-incubation : niveau B1 français minimum et avoir une idée de projet Incubation : niveau B2 français ou anglais Accélération : niveau B2 français ou anglais; être en activité
Rémunération	Formation gratuite non rémunérée
Formation linguistique incluse	Non
Objectif à la sortie	Création/sécurisation/développement d'une activité
Durée	Pré-incubation : 2 mois Incubation : 6 mois Accélération : 9 mois (6 mois accélération et 3 mois suivi post-accélération)
Rythme	La pré-incubation est conciliable avec une activité et/ou un accompagnement. Les phases d'incubation et d'accélération sont destinées à des personnes engagées à temps plein dans leur projet
Accompagnement social global	Non
Effectifs	Pré-incubation : 20 personnes Incubation : environ 13 projets Accélération : 8 entrepreneur.e.s
Territoire / Lieu de formation	Île-de-France / Paris

MODALITÉS D'ORIENTATION :

- **Pré-incubation** : les inscriptions au programme s'effectuent [en ligne](#)
Prochaines sessions 2020 : septembre-octobre ; novembre-décembre
- **Incubation** : candidatures sur appel à projet et sélection par un jury de 13 projets
Pas d'appel ouvert pour le moment
- **Accélération** : Les candidatures s'effectuent en ligne via [ce formulaire](#) jusqu'au 9 février 2020
Consultez l'[appel à candidature pour SINGA Accélération 2020](#)

En résumé :

Le programme d'accompagnement vers l'entrepreneuriat des personnes bénéficiaires d'une protection internationale porté par SINGA représente l'occasion pour des personnes en fin de parcours d'insertion de consolider et développer un projet.

Pré-incubation Mays KABBOUCH mays@singa.fr	Accélération Danusiya MOHANAGUMAR danusiya@singa.fr
Incubation Dimitri MINATCHY dimitri@singa.fr	

SINGA et l'IAE :

Il est possible de penser l'orientation depuis la SIAE vers le programme de pré-incubation de SINGA. C'est ici l'opportunité pour la personne de développer un projet professionnel et entrepreneurial tout en bénéficiant d'une sécurisation financière.